

Cherche procureur désespérément

MINISTÈRE PUBLIC Pour la seconde fois, la commission judiciaire n'arrive pas à s'entendre. La place est donc à nouveau remise au concours.

PAR XAVIER LAMBIEL, BERNE

Placés entre les plexiglas d'une salle de commission du Palais fédéral, les journalistes semblent très surpris. Pour la seconde fois, les 17 membres de la commission judiciaire ont échoué à proposer un candidat au poste de procureur général de la Confédération. Leur président, le libéral-radical appenzelois Andrea Caroni, tente d'expliquer cette curiosité: «Nous avons trois bonnes candidatures, mais aucune d'entre elles ne réunissait toutes les compétences que nous recherchions». Il soupire: «C'est vrai que nos attentes sont très élevées.» En novembre dernier, la commission judiciaire avait déjà refusé de trancher entre le procureur général genevois Olivier Jornot et le procureur fédéral fribourgeois Andreas Müller. Les deux hommes avaient été recalés parce qu'ils ne possédaient pas «toutes les qualités personnelles et professionnelles requises».

Trois décès

Cette fois, trois candidats étaient en liste, dont deux femmes. Ejecté du Ministère public de la Confédération (MPC) par l'ancien procureur poussé à la démission Michael Lauber, le Genevois Félix Reinmann est actuellement secrétaire général du Département genevois du développement économique, qui a été retiré au conseiller d'Etat Pierre Maudet. Issue du sérail, la Zurichoise Lucienne Fauquex dirige le Service juridique du MPC. Ancienne procureure générale suppléante reconvertie dans la finance, Maria-Antonella Bino vient d'être nommée juge suppléante au Tribunal



Entouré de plexiglas, le président de la commission judiciaire Andrea Caroni explique leur échec par leurs attentes «très élevées». KEYSTONE

pénal fédéral. Après les auditions de la commission et une évaluation externe, cette dernière faisait figure de favorite.

«Un travail d'amateurs»

Au téléphone, l'avocat genevois Christian Lüscher, conseiller national libéral-radical et membre de la commission, ne cache pas son amertume: «Madame Bino a été la victime de guerres politiciennes.» Il insiste: «A titre personnel, j'estime que la commission fait un travail d'amateurs, parfaitement indigne de la mission que la loi lui a confiée. On peut se poser la question de savoir s'il faut lui retirer cette compétence pour la restituer au Conseil fédéral.»

«Députée», la conseillère nationale verte Léonore Porchet (VD) acquiesce et dénonce «une situation honteuse». Pour elle, «la commission a fourni un travail qui n'est ni sérieux, ni respectueux des institutions, et ses membres n'ont pas voté dans l'intérêt général.» Elle insiste: «Les candidates étaient excellentes, nous aurions pu en présenter deux devant l'Assemblée fédérale. Je ne sais pas qui voudra encore postuler après ça.»

Sa collègue socialiste Ursula Schneider Schüttel (FR) ne partage pas cette analyse: «Je ne pense pas que la commission dysfonctionne, elle prend son travail très au sérieux parce que ce n'est pas une mise au

concours ordinaire.» Pour elle, «les candidats étaient peut-être trop proches les uns des autres, et nous n'avons pas trouvé le large soutien à une seule personne que nous espérions. En ce sens, nous avons échoué.»

Troisième tentative

Symptôme du malaise qui enveloppe cette élection sensible, plusieurs membres de la commission ont ignoré nos sollicitations ou refusé de s'exprimer dans cet article. Tous reconnaissent une situation décevante et beaucoup déplorent des fuites qui affaiblissent les candidats avant même leur éventuelle élection. S'ils regrettent un dégât d'image, les parle-

mentaires estiment que la situation transitoire fonctionne et leur laisse du temps. Depuis septembre dernier, les plus de 250 collaborateurs du Ministère public de la Confédération sont dirigés par les deux anciens adjoints de Michael Lauber, Ruedi Montanari et Jacques Rayroud. La commission judiciaire promet de se remettre au travail dès la semaine prochaine pour lancer un troisième processus de recrutement. L'élection par l'Assemblée fédérale, d'abord prévue en décembre puis en mars, devrait donc être repoussée au mois de juin. Pour le président Andrea Caroni, «je suis convaincu que nous allons trouver cette personne à la troisième tentative.»

EN BREF

SONDAGE

La burqa interdite de justesse



A un peu plus de dix jours des votations fédérales, l'initiative pour interdire la voile intégral serait toujours acceptée, mais de justesse, selon le sondage SSR. Celui de Tamedia lui donne une avance plus large, de presque 10 points. Le peuple dirait également oui à l'accord de libre-échange avec l'Indonésie, mais refuserait la loi sur l'identification électronique. **ATS**

ANDERMATT

Dérogation accordée

Le projet touristique d'Andermatt (UR) continuera de profiter de la clause d'exception concernant l'acquisition d'immeubles par des étrangers. En raison des retards de réalisation, le Conseil fédéral a décidé mercredi de prolonger de dix ans, soit jusqu'à fin 2040, la dérogation qu'il avait accordée. **ATS**

ARMÉE

Objectif de réduction manqué

L'armée n'atteint pas l'objectif de réduire d'un tiers les coûts de ses biens immobiliers, constate le Contrôle fédéral des finances (CDF). Selon le Département de la défense, cela tient au fait que les opérations de l'armée nécessitent une infrastructure logistique plus importante qu'initialement prévu. **ATS**

SOLIDARITÉ

Soutien à la région Asie-Pacifique

La lutte contre l'extrême pauvreté dans la région Asie-Pacifique doit être poursuivie. Le Conseil fédéral a décidé mercredi que la Suisse participera à hauteur de 24,8 millions de francs à la 12e reconstitution du Fonds asiatique de développement. Les principaux pays bénéficiaires sont l'Afghanistan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et les petites îles du Pacifique. **ATS**

Des journaux alémaniques «racistes» et «sexistes»

POLÉMIQUE Les journaux alémaniques du groupe CH Media sont accusés de «racisme» et de «sexisme» par plusieurs hautes dirigeantes africaines de l'ONU. En cause: un titre inadéquat sur la nouvelle directrice de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala.

Plusieurs dirigeantes africaines de l'ONU accusent des journaux alémaniques de «racisme» et «sexisme» après un titre sur la prochaine directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) Ngozi Okonjo-Iweala. Londres dénonce également une discrimination. Il y a quelques semaines, plusieurs journaux alémaniques faisant partie du groupe

CH Media, dont l'Aargauer Zeitung ou la Luzerner Zeitung, avaient titré sur «la grand-mère» qui va diriger l'OMC à Genève.

Face aux critiques outrées par cette formulation, le groupe s'était rapidement excusé et avait modifié son article en ligne. CH Media avait assuré qu'il n'y avait aucune motivation raciste derrière ce titre. «En lisant le texte, on s'en rend

compte», avait souligné Pascal Hollenstein, directeur éditorial du groupe, cité par le site spécialisé personlich.com.

Mais l'affaire prend désormais une tournure internationale. Dans une lettre révélée mardi par le quotidien britannique The Guardian, plusieurs hautes dirigeantes africaines de l'ONU accusent ces journaux alémaniques de «racisme» et «sexisme». Parmi



La Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala, nouvelle directrice de l'OMC, a été qualifiée de «grand-mère» par plusieurs journaux alémaniques. KEYSTONE

elles figure notamment la directrice exécutive d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka. Ces responsables reprochent aux quotidiens alémaniques de ne pas avoir plutôt valorisé l'expérience de celle qui deviendra lundi prochain la

première femme et la première Africaine à piloter l'OMC. Ministre nigériane à plusieurs reprises, «Dr Ngozi», comme elle souhaite être appelée, a également œuvré au sein de plusieurs organisations internationales. **ATS**